

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance extraordinaire du 18 décembre 2017**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

À une séance extraordinaire avec avis de convocation du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce dix-huitième jour du mois de septembre deux mille dix-sept à 18h30 à laquelle séance sont présents :

Présent (s) :  
Madame Donatha Lajoie, Conseillère  
Madame Danye Simard, Conseillère  
Monsieur Antoine Boutet Berthiaume, Conseiller  
Monsieur Gaston Turcotte, Conseiller  
Madame, Isabelle Vézina, Conseillère  
Monsieur Raphaël Girard, Conseiller

Absent (s) :

Est également présente : Marcelle Pedneault d.g. sec. très.

Il est constaté par les présentes, que tous les conseillers et Conseillères présents renoncent à l'avis de convocation.

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire Monsieur Alexandre Girard, il a été adopté ce qui suit :

**1 – MOMENT DE RÉFLEXION**

Alexandre Girard, Maire, invite les participants à un moment de réflexion.

**2 - CONSTATATION DU QUORUM**

Le Maire constate la présence de six (6) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

**3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 2017-12-3708**

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Entretien de la patinoire pour l'hiver 2017-2018;
5. Déplacement des séances du conseil à la salle de l'âge d'Or pour l'année 2018;
6. Modification du calendrier et de l'heure des séances générales du conseil;
7. Offre de service pour un inspecteur municipal;
8. Période de questions;
9. Levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Monsieur le Maire et de garder l'item « Période de question » ouvert jusqu'à l'item suivant.

#### **4 – ENTRETIEN DE LA PATINOIRE POUR L’HIVER 2017-2018**

##### **RÉSOLUTION 2017-12-3709**

CONSIDÉRANT que deux résidents de la municipalité ont démontré de l’intérêt pour l’entretien de la patinoire 2017-2018;

CONSIDÉRANT un document stipulant les conditions de l’entretien de la patinoire lu et signé par les deux responsables;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l’unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

DE MANDATER M. Charles Ouellet et M. Jonathan Tremblay pour l’entretien de la patinoire 2017-2018 selon les conditions établies dans le document que les deux responsables ont signé.

DE MANDATER le maire M. Alexandre Girard et la directrice générale Mme Marcelle Pedneault pour signer le document concernant les conditions de l’entretien de la patinoire 2017-2018.

#### **5- DÉPLACEMENT DES SÉANCES DU CONSEIL À LA SALLE DE L’ÂGE D’OR POUR L’ANNÉE 2018**

##### **RÉSOLUTION 2017-12-3710**

CONSIDÉRANT que les séances régulières du conseil doivent être accessibles à tous les citoyens de la municipalité;

CONSIDÉRANT un escalier rendant inaccessible pour les personnes à mobilité réduite les séances générales du conseil;

CONSIDÉRANT des discussions avec des membres du club de l’âge d’or pour tenir les séances générales du conseil dans la salle communautaire;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l’unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

DE DÉPLACER les séances générales du conseil du 15 janvier, 5 février, 5 mars, 9 avril, 8 mai, 4 juin, 9 juillet, 6 août, 10 septembre, 1 octobre, 5 novembre et 3 décembre 2018 à la salle de l’âge d’or.

#### **6- MODIFICATION DU CALENDRIER ET DE L’HEURE DES SÉANCES GÉNÉRALES DU CONSEIL**

##### **RÉSOLUTION 2017-12-3711**

CONSIDÉRANT que la salle de l’âge d’or n’est pas disponible le lundi 7 mai 2018;

CONSIDÉRANT que l’utilisation de la salle communautaire pour d’autres activités offertes aux citoyens de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l’unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

DE FIXER l’heure des séances générales du conseil à 19h15 et de déplacer la séance générale du conseil prévue initialement le lundi 7 mai au mardi 8 mai 2018 à 19h15.

## **7- OFFRE DE SERVICE POUR UN INSPECTEUR MUNICIPAL**

### **RÉSOLUTION 2017-12-3712**

CONSIDÉRANT que l'entente pour le service d'inspection municipale avec la ville de La Malbaie prendra fin le 31 décembre 2017 et qu'il ne sera pas renouvelé;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-des-Monts doit recourir aux services d'un inspecteur municipal pour l'application de ces règlements municipaux et pour la délivrance des permis;

CONSIDÉRANT une offre de service de M. Justin Gingras, inspecteur en bâtiments;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

DE MANDATER M. Justin Gingras, inspecteur en bâtiment pour les besoins en inspection et en urbanisme de la municipalité au tarif horaire de 35\$ et en fonction d'une disponibilité de 8 heures par semaine débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

DE MANDATER M. Alexandre Girard, maire, et Mme Marcelle Pedneault, directrice générale, pour signer un document concernant les tâches et conditions du poste avec M. Justin Gingras, inspecteur en bâtiments.

## **8- PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **9- LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

### **RÉSOLUTION 2017-12-3713**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des conseillères présents :

QUE la séance extraordinaire soit levée, il est 18 h 58 minutes.

---

Alexandre Girard  
Maire

---

Marcelle Pedneault,  
Directrice générale

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement. Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 15 janvier 2018.